

**EXTRAIT du REGISTRE des
DÉLIBÉRATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 24 février 2014

CP2014_02_31

L'an deux mille quatorze le vingt quatre février , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. J-P. ALBERT, M. J-M. BAYLET, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. G. DESCAZEAUX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRAL, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. R. MASSIP, M. J-P. QUEREILHAC, M. D. ROGER, M. J. ROSET

Excusé(s) :

M. E. ASTOUL

OUVRAGE DE SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS AL CANTON

A l'occasion de sa deuxième réunion de 2013, notre Assemblée a souhaité que soit élaboré un ouvrage de synthèse « Al Canton » , regroupant les meilleurs extraits des ouvrages édités dans le cadre de cette opération depuis son origine. En effet, celle-ci arrive à son terme : en 2014 seront diffusés les trois derniers DVD, concernant les cantons de Montauban/Grisolles/Villebrumier, Montauban ouest /Molières/ Lafrançaise et Verdun-sur-Garonne.

Cette synthèse, rédigée en français, prendrait la forme d'une édition « prestige » comprenant 480 pages environ en quadrichromie, illustrée de 400 à 600 documents cartographiques et iconographiques originaux, ces caractéristiques ayant reçu l'aval du groupe occitan le 14 juin dernier.

Prévue pour une réalisation sur deux années avec l'appui de l'Institut Occitan Aveyronnais, cette opération a démarré cette année avec une phase préparatoire centrée sur la conception : documentation, rédaction, réalisation de la pré-maquette et une phase de production de deux mille exemplaires environ.

Les crédits inscrits, à l'article 611 sous-fonction 311 du budget départemental 2013, s'élèvent à 15 000 € pour cette première étape. Une nouvelle enveloppe de 25 000€ sera nécessaire pour la phase de fabrication.

Compte tenu de sa restructuration, l'Institut Occitan Aveyronnais a proposé au groupe occitan du Conseil Général, qui l'a validé, de confier, par convention, cette mission de conception de l'ouvrage de synthèse à l'Association Vidéo Quercy Rouergue, en raison de son expérience dans cette opération « Al Canton », puisqu'elle en a réalisé les DVD.

Cette convention porterait sur la première phase de préparation et serait complétée par avenant pour la phase de production de l'ouvrage.

Je vous propose donc de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu l'avis favorable du groupe occitan réuni le 14 juin 2014,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve les termes de la convention à passer avec l'Association Vidéo Quercy Rouergue ayant pour objet la première phase de préparation de l'ouvrage de synthèse « Al Canton » regroupant les meilleurs extraits des ouvrages édités dans le cadre de cette opération depuis son origine ;
- Précise que les crédits nécessaires à cette première étape s'élèvent à 15 000 € et qu'ils seront inscrits à l'article 611 sous-fonction 311 du budget départemental ;
- Précise également que cette première phase sera complétée par un avenant pour la phase de production de l'ouvrage ;
- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,